



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question écrite n° 87192

Texte de la question

M. Christian Vanneste interroge Mme la secrétaire d'État chargée de la famille et de la solidarité sur les accidents domestiques. Les pédiatres lancent un cri d'alerte : les parents semblent, d'après eux, méconnaître les règles de sécurité qui permettraient d'éviter 30 000 hospitalisations et 260 décès par an. Le Figaro, dans son édition du 16 juin 2010, présente la Suède comme un modèle afin de lutter contre ces accidents domestiques. Il aimerait savoir ce qu'en pense le Gouvernement et ce qu'il compte faire pour lutter contre ces accidents.

Texte de la réponse

Les accidents de la vie courante (AcVC) constituent une préoccupation majeure du Gouvernement. Avec un peu plus de 18 000 décès (source : Bulletin épidémiologique, hebdomadaire mars 2010) et 4,5 millions de blessés chaque année, les AcVC constituent en effet un véritable fléau. Les pouvoirs publics sont très actifs dans ce domaine et, en particulier, les nombreuses campagnes de prévention et de sensibilisation qui sont effectuées depuis plusieurs années ont contribué à la diminution du nombre de ces décès. Il s'agit maintenant de retenir une approche plus visible et de faire de cette lutte contre les AcVC une préoccupation publique de premier plan. C'est dans cette optique que le collectif interassociatif de lutte contre les accidents de la vie courante (CLAC), réunissant 45 associations dans le domaine de la consommation, de la sécurité civile, de la santé, de la famille et de l'intervention à domicile, avait été créé afin que la lutte contre les AcVC obtienne le label « grande cause nationale » en 2011. Le label grande cause nationale 2011 a été attribué au thème « Pas de solitude dans une France fraternelle », porté par la Société de Saint-Vincent-de-Paul et 24 associations partenaires. Celles-ci pourront ainsi sensibiliser le grand public aux désastres de la solitude dans notre société.

Données clés

Auteur : [M. Christian Vanneste](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 87192

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Famille et solidarité

Ministère attributaire : Commerce, artisanat, PME, tourisme, services et consommation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 août 2010, page 9419

Réponse publiée le : 21 décembre 2010, page 13716